

U RISCAMUNINCU

Bulletin municipal de liaison de la Commune de Valle di Rustinu

20235 Valle di Rustinu Tél/Fax: 04 95 38 70 54 mairie-valledirostino@wanadoo.fr <http://www.valledirostino.com>



Directeur de la publication: Christian MORACCHINI
 Rédaction et conception: Ours-Jean CAPOROSSI
 Comité de rédaction: Pierre-François FERRANDI,
 Claude LE GOFF et Michel NOVELLINI



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs les Administré(e)s,
 Cari Amichi,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, en mon nom et celui du conseil municipal, pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour être dignes de cette confiance, répondre à vos attentes, et faire vivre ensemble notre belle commune.

La crise sanitaire a complètement bouleversé nos vies... nous avons découvert une société confinée, où la distanciation sociale (ou physique) est devenue le maître-mot. Mais nous avons également découvert un formidable élan de solidarité, dans tout le pays, notre commune, bien sûr, n'en ayant pas été absente.

Nous nous dirigeons maintenant, espérons-le, vers des jours meilleurs, et je souhaite la bienvenue à la diaspora de Valle di Rustinu qui sera, j'en suis sûr, fidèle au rendez-vous estival comme elle l'a toujours été.

Enfin, je souhaite longue vie à notre U Riscamunincu « new-look », dont le numéro 13 ne pourra, j'en suis sûr, que nous porter bonheur pour les temps à venir !

« *Vi pregu una felice é dolce istatina a tutti* »

Christian Moracchini

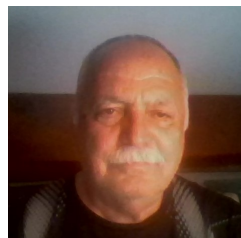
**Ce numéro est dédié à tous
 les anciens maires de
 la Commune:**

Pascal BERNARDI (1880-1888)
 Don Pierre FERRANDI (1888-1896)
 Philippe MATTEI (1896-1900)
 Don Pierre FERRANDI (1900-1908)
 Pierre GIOVANNONI (1908-1912)
 Mathieu GIOVANNONI (1912-1925)
 Jean-Baptiste AMBROSI (1925-1940)
 Bastien FERRANDI (1940-1947)
 Christophe CRISTIANI (1947-1953)
 Dominique AMBROSI (1953-1959)
 Jean BRUSCHINI (1959-1977)
 Hyacinthe MORETTI (1977)
 Pierre CESAR (1978)
 Joseph-Marie BRUSCHINI (1978-1983)
 Philippe FILIBERTI (1983-1988)
 Georges MORACHINI (1988-1989)
 François BRUSCHINI (1989-1995)
 Jean Noël LESCHI (1995-2008)
 Charles RONGICONI (2008-2014)
 Pierre PIETRI (2014-2020)

 **LE CONSEIL MUNICIPAL**



Christian MORACCHINI
(13/12/1967)
Maire



Ours-Jean CAPOROSI
(11/10/1946)
Premier Adjoint



Prosper GIOVANNONI
(22/08/1953)
Deuxième Adjoint



Jacques CRISTIANI
(09/11/1957)
Conseiller Municipal



Jean-Jacques GIOVANNONI
(03/10/1969)
Conseiller Municipal



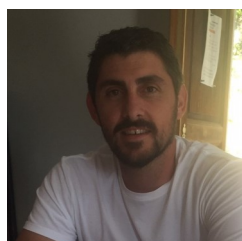
Laurent LOVICHİ
(04/09/1966)
Conseiller Municipal



Jean-Pierre MANNONI
(23/10/1982)
Conseiller Municipal



Ange MORACCHINI
(05/09/1961)
Conseiller Municipal



Jean MORACCHINI
(06/04/1980)
Conseiller Municipal



Michel NOVELLINI
(13/08/1950)
Conseiller Municipal



Charles RONGICONI
(24/03/1954)
Conseiller Municipal



Mairie de VALLE di ROSTINO

20235 VALLE DI ROSTINO



04 95 38 70 54



mairie-valledirostino@wanadoo.fr



<http://www.valledirostino.com>

Permanence des Elus (Maire ou Adjoint) tous les vendredis après-midi

En cas d'urgence:

Vous pouvez joindre:

Le Maire au 06 83 79 88 55

Le 1er Adjoint au 06 79 40 61 16

Le 2ème Adjoint au 06 08 60 19 29



L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

15 Mars: Elections Municipales. La liste **Valle Paese Vivu** obtient 8 élus et la liste **Oghje per Dumane**, 3.

17 Mars: Début du confinement national, pour cause de coronavirus (COVID19).

21 Mars: L'installation du nouveau conseil municipal (et donc l'élection du Maire), est repoussée après le 15 Mai (ah, ce (cette ?) satané(e?) COVID19 !). **Pierre Pietri** reste le maire de **Valle di Rustinu** jusqu'à nouvel ordre.

23 Mai: Installation (enfin !) du nouveau conseil municipal. La séance étant ouverte sous la présidence du maire sortant **Pierre Pietri**, le nouveau conseil municipal a élu à l'unanimité **Christian Moracchini** maire de **Valle di Rustinu**. Ont été ensuite élus les deux adjoints. Le conseil municipal est désormais ainsi composé (voir le trombinoscope):

Maire: Christian **MORACCHINI**

Premier adjoint: Ours-Jean **CAPOROSSI**

Deuxième adjoint: Prosper **GIOVANNONI**

Conseillers municipaux: Jacques **CRISTIANI**, Jean-Jacques **GIOVANNONI**, Laurent **LOVICH**, Jean-Pierre **MANNONI**, Ange **MORACCHINI**, Jean **MORACCHINI**, Michel **NOVELLINI**, Charles **RONGICONI**.

Les diverses délégations seront attribuées lors d'un prochain conseil municipal (voir compte-rendu plus loin).

29 Mai: Réunion à **Biguglia** avec le **B.E.T. Pozzo di Borgo** au sujet du dossier du réservoir d'eau potable de **Via Nova**.

3 Juin: Rencontre avec le **Service des Routes** de la **Collectivité de Corse**. Les « points chauds » suivants ont été soulevés: sur la **RD615**, pose de nouvelles barrières, la montée de l'église **Saint-Michel**, les fossés aux lieux-dits « **Osuru** » et « **Trizani** » et l'aqueduc du « **Chjarasgiellu** » à **Terlaghja**, et sur la **RD15B**, les trous sur la chaussée, ainsi que l'aqueduc de **A Teppa di Terra**. Un courrier, accompagné de photos de l'état des lieux, a été envoyé au **Président** du **Conseil Exécutif** de la **CDC**.

6 Juin: Installation de la **Communauté de Communes Pasquale Paoli (CCPP)**. **François Sargentini** en est désormais le président et **Cathy Cognetti** la première vice-présidente. **Christian Moracchini** a été élu au bureau délibérant.

11 Juin: Première réunion du nouveau comité de rédaction du **U Riscamunincu**. Il est composé de **Ours-Jean Caporossi**, **Pierre-François Ferrandi**, **Claude Le Goff** et **Michel Novellini**.

13 Juin: Conseil Municipal: A l'ordre du jour: Délégation du conseil municipal au maire, désignation des délégués des commissions communales, emprunt, fixation du prix du colombarium, délibération des tarifs des fêtes et cérémonies, vente de terrain (parcelle D586 Terlaghja). Voir le compte-rendu par ailleurs.

24 Juin: Réunion avec le bureau d'étude d'urbanisme pour une nouvelle élaboration de la carte communale. Une visite de la commune a été programmée pour la journée du 16 Juillet.

26 Juin: Réunion en mairie avec monsieur **LEAUSTIC**, sous-préfet de **Cortí**, pour prise de contact et discussions diverses. Les sujets suivants ont été abordés: la carte communale, les intempéries de 2015 et 2016, l'accès à la station d'épuration, le financement de l'achat d'un nouveau véhicule, les routes communales, le financement pour la pose d'adoucisseurs d'eau, la carte de zonage de l'assainissement... Une réunion fructueuse à tout le moins...

26 Juin: Réunion avec monsieur **LAMBERT**, chargé de développement de la **Banque des Territoires (BDT)**, organe de la **Caisse de Dépôts et Consignations (CDC)**.

29 Juin: Réunion du comité de rédaction du **U Riscamunincu**.

30 Juin: Réunion pour la Caisse des Ecoles à **Ponte Novu**.

10 Juillet: Conseil Municipal extraordinaire (élections sénatoriales et questions diverses).

11 Juillet: Conseil Municipal consacré au **Budget** (approbation 2019 et BP 2020). Voir les C-R plus loin.

16 Juillet: Réunion en mairie et visite sur site des 6 hameaux, avec le bureau d'étude d'urbanisme, pour l'élaboration d'une nouvelle carte communale.

Une réunion publique d'information aura lieu le Samedi 8 Août à 16h00, salle des Fêtes de la Mairie.

L'apéritif municipal aura lieu (sauf empêchement dû à la COVID19) le Dimanche 16 Août à partir de 19h00, place de la Mairie.



- Le site WEB de la commune est à nouveau opérationnel et mis à jour petit à petit. Nous remercions Celia Bastide-Caraglio, créatrice du site (retournée sur le continent), pour sa disponibilité et sa gentillesse. Grâce à elle, nous pouvons désormais gérer cet outil de communication. Déjà, le nouveau Conseil Municipal est en ligne ! Rappel de l'adresse du site: <http://www.valledirostino.com>.
- Une chloration des réservoirs d'eau potable a été effectuée comme il est périodiquement prévu.
- L'Office Hydraulique de la Corse a procédé au contrôle saisonnier des eaux potables de la commune.
- Eclairage public de la commune: Une demande de devis est en cours pour remplacer l'éclairage actuel (lampes au sodium) par des points lumineux à LED beaucoup plus économiques.
- Le véhicule de la mairie est à bout de souffle (bientôt 15 ans !). Il est donc prévu son remplacement par un véhicule plus adapté aux besoins municipaux. Pour l'heure, le choix définitif semble se porter sur un pick-up benné de marque FORD. Cet achat est subventionné à 80%.
- Les employés communaux poursuivent inlassablement le débroussaillage autour et dans les hameaux, tels Sisyphe et son rocher...
- Une renégociation de tous les contrats d'assurance de la commune (véhicule, immobilier, personnels, élus...) est en cours... Près de 10 000 euros d'économie par an vont être ainsi réalisés !
- Le conseil municipal n'envisage pas d'augmenter la part communale sur les 3 taxes: foncier bâti, foncier non bâti et CFE (Cotisation Foncière des Entreprises, ex-taxe professionnelle).
- Le relevé des compteurs d'eau a été effectué début juillet.
- La porte d'entrée de la mairie a été remise à neuf (peinture).
- Un projet d'installation d'adoucisseurs d'eau sur les réservoirs de la commune est à l'étude.



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2020

Ce premier conseil municipal opérationnel s'est tenu dans une excellente ambiance. Les délibérations à l'ordre du jour étaient les suivantes: Délégation du conseil municipal au maire, désignation des délégués des commissions communales, emprunt, fixation du prix du colombarium, délibération des tarifs des fêtes et cérémonies, vente de terrain (parcelle D586 Terlaghja). **Toutes ont été votées à l'unanimité des voix des conseillers municipaux**, à savoir:

Un emprunt de 50 000 euros, sur 20 ans, a été voté pour le futur réservoir d'eau potable de Via Nova.

Le prix d'une concession au colombarium passe de 300 euros à 500 euros.

Le tarif des fêtes et cérémonies reste identique à celui de la précédente mandature.

La vente de la parcelle D586 à Terlaghja (300 m²) a été validée

Les délégations du conseil municipal au maire ont été actées.

Enfin, les délégués aux diverses commissions municipales suivants ont été élus:

Syndicat AGEDI (Gestion Informatique): Titulaire: Prosper **GIOVANNONI**

Suppléant: Ours-Jean **CAPOROSSI**

SIVU du Bas Rustinu: Titulaire: Laurent **LOVICH**

Suppléant: Jean-Pierre **MANNONI**

Défense Nationale: Michel **NOVELLINI**

Commission d'Appel d'Offre: Membre de droit: Christian **MORACCHINI**

Titulaires: Ours-Jean **CAPOROSSI**, Prosper **GIOVANNONI** et Ange **MORACCHINI**

Suppléants: Jean **MORACCHINI**, Laurent **LOVICH** et Michel **NOVELLINI**

Syndicat d'Electrification: Titulaire Christian **MORACCHINI**

Suppléant: Jean **MORACCHINI**

Attribution des Logements: Jean-Jacques **GIOVANNONI**, Jean-Pierre **MANNONI**, Jean **MORACCHINI**, Laurent **LOVICH**, et Michel **NOVELLINI**



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Ce Conseil Municipal extraordinaire a été imposé par la Préfecture afin de désigner le collège électoral pour les élections sénatoriales du mois de Septembre prochain. Christian Moracchini a été élu grand électeur, ses 3 suppléants étant Ours-Jean Caporossi, Prosper Giovannoni et Jean Moracchini. Figuraient également à l'ordre du jour l'adoption des rapports de la qualité et du prix des services de l'eau et de l'assainissement 2019, ainsi que la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), composée de 12 titulaires et 12 suppléants, désignés parmi la population. Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité du conseil municipal.



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2020

Conseil Municipal consacré presque exclusivement au Budget: Approbation du compte de gestion 2019, approbation du compte administratif 2019, affectation du résultat 2019, vote des taxes 2020 et adoption du budget primitif 2020. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité ces différents chapitres et a décidé qu'aucune augmentation des taxes communales (Foncier bâti, foncier non bâti et CFE) ne serait effectuée en 2020.

Quelques questions diverses ont également été abordées, à savoir les subventions accordées aux associations, l'achat du nouveau véhicule communal, l'éclairage public de la commune, les colis de fin d'année pour les Anciens, l'arbre de Noël des enfants de la commune, le site de Rescamone... La réflexion est en cours sur tous ces sujets, hormis l'achat du véhicule (pick-up Ford) qui a été décidé (voir « En bref »).



LE CASSE TÊTE DE LA CARTE COMMUNALE

D'abord, une définition officielle: La carte communale est un document d'urbanisme simple (!) qui permet principalement de délimiter, à l'échelle communale, les secteurs où implanter les constructions. Ha... comme cela paraît limpide et simple !!!

Détrompez-vous, car la carte communale n'est pas un document d'urbanisme tenant lieu de PLU, du fait de l'absence de règlement écrit. Ce sont les **dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU)** qui réglementent l'usage des sols sur le territoire couvert par la carte (à l'exclusion de la constructibilité limitée).

Si cela ne suffisait pas, en Corse nous avons aussi le **Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) !**

Le PADDUC, qui est une originalité dans le paysage des documents d'urbanisme à l'échelle nationale, se place au sommet de la hiérarchie des normes en matière de document de planification et il s'impose et s'oppose (depuis 2015) dans un rapport de compatibilité. Ainsi, les **Espaces Stratégiques Agricoles (ESA)** sont définis par le PADDUC.

Il faut également que la carte communale soit compatible avec la **Loi Montagne** (depuis 2016) avec le respect de la continuité des formes urbaines existantes.

Chance, on échappe à la **Loi Littoral** !!!

Ajoutons à cela la contrainte des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** de type 1 ou de type 2... Sans oublier l'accord (selon le cas) à obtenir de la **Chambre d'Agriculture** et/ou du **Conseil des Sites**, ainsi que le respect des **Espaces Ressources pour le Pastoralisme et l'Arboriculture Traditionnelle (ERPAT)**, des **Espaces Naturels Sylvicoles et Pastoraux (ENSP)**, accessoirement du **Code de l'Urbanisme** !!

Il va de soi qu'il faut également tenir compte des risques d'incendie, des zones inondables, des captages des eaux et leurs périmètres, de la lutte contre la prolifération des moustiques, de l'amiante environnementale... et accessoirement (!!) des desiderata des administrés !

En conclusion, vous voulez construire une maison dans le rural et plus particulièrement à Valle di Rustinu ? C'est très simple : vous construisez sur une maison déjà construite ou sur ruine, c'est comme vous voulez ! (OJC)

La Municipalité informe ses administrés qu'elle doit être prévenue avant tout remplissage avec le réseau d'eau public (potable ou non) des piscines de capacité supérieure à 1000 litres, ceci afin de ne pas priver le reste de la population d'eau potable ou d'arrosage



LE COVID-19 ET LA TIMIDITE DES BRANCHES (Pierre-François Ferrandi)

Saviez-vous que "la timidité des branches" est le nom donné par les botanistes à ce phénomène qui veut que, dans la forêt, les arbres évitent que leurs feuillages se touchent ? Et pourquoi ? Eh bien, pour éviter de se transmettre maladies et fléaux (comme les chenilles processionnaires, par exemple).

Alors, si au sortir du confinement, chacun a compris l'importance pour la Corse, de relancer son économie, nous devrions tout de même, méditer quelque peu sur cette leçon que Dame Nature nous donne.

En effet, les grands professionnels du tourisme insulaire ont appelé avec force, à favoriser l'arrivée massive de touristes, pour sauver la saison estivale. La Corse souffre déjà du fait qu'on a laissé son économie reposer sur le seul tourisme, mais là, c'est carrément le choix délibéré de l'économique sur le sanitaire ! C'est exactement le discours tenu par Trump et Bolsonaro, mais rappelez-moi le chiffre des morts du Covid aux USA et au Brésil ...

Comment, sans aucun contrôle minimal, vouloir attirer autant de monde, venu de tous les horizons, sans prendre le risque de recevoir des individus contaminés par ce virus ? Et sachant que le confinement, qui n'est autre qu'une distanciation entre les individus (à l'instar des arbres), a justement permis d'éviter un développement prolifique de la maladie.

Ainsi, la Corse pourrait être comparée à un verre d'eau claire (c'est-à-dire une entité confinée), dans lequel serait versée ne fût-ce qu'une goutte de vin rouge : le verre d'eau se colorerait inévitablement et très rapidement dans sa totalité.

Dès lors, le problème n'est pas tant d'admettre la présence du virus (quasi inévitable), que de prendre conscience de la faiblesse du système sanitaire insulaire, déjà à peine suffisant en période estivale "habituelle". Nos hôpitaux supporteraient-ils vraiment un afflux massif et soudain de gens contaminés ? Et qu'en serait-il des populations autochtones, qui elles, n'auraient rien demandé ? Ces mêmes populations que ces grands professionnels du tourisme ne calculent jamais en temps normal ! Pourquoi s'occuper des ploucs du coin, alors qu'en 4 mois de saison, avec les clients friqués, on peut passer l'hiver tranquilles ? Aujourd'hui, ils les appellent à la rescousse, les incitant à consommer "local", alors que tous les étés, ils sont superbement tenus à l'écart (avec un café à 7€, par exemple) !!

N'en déplaise à ces grands établissements (qui, malgré la baisse d'activité, ont pu se payer une page entière de pub dans Corse-Matin, pendant 2 jours), notre sollicitude irait plutôt vers les petits hôteliers, petits restaurateurs, petits loueurs, petits commerçants et artisans, petits prestataires de services, et tous leurs emplois induits, qui eux, pâtiraient vraiment de la situation.

Une mauvaise saison serait effectivement dommageable pour les entreprises, mais doit-on cependant, faire prendre autant de risques à l'ensemble de la population, dont on a l'impression qu'elle s'est enrichie pendant le confinement; et à qui il incomberait donc de pallier les difficultés financières de toute une région ?

Alors bien sûr, la voie est étroite entre santé et économie, mais elle mérite une réflexion plus fine, et surtout, un peu moins cynique. Relancer l'économie insulaire oui, mais sans négliger de prendre quelques véritables précautions sanitaires. Pour cette année, malheureusement, il faudrait se résoudre, sur le plan économique, à simplement "limiter les dégâts".

Et c'est là que le phénomène de "la timidité des branches", avec lequel j'ai débuté mon propos, trouve tout son sens. En effet, les arbres évitent d'être trop près les uns des autres, pour ne pas se contaminer mais, s'ils ne s'empêchent pas de croître, quelquefois, ils ne laissent qu'une dizaine de centimètres entre eux.

Et pourtant, cela suffit pour ne pas infester toute la forêt !!

A méditer, vous dis-je !

C'est parti ! Le premier incendie de l'été sur la commune s'est déclaré le 13 Juillet ! Le feu, démarré en fin de matinée sous **Frassu**, a été enfin maîtrisé vers 21h00 sous **Grate** !

Définition: « Le pyromane est fasciné par tout ce qui touche le feu. Il a tendance à planifier son acte et il peut donner lui-même l'alarme, venir en aide aux victimes ou aux secouristes ou tout simplement contempler ce qu'il a fait. Généralement, il n'est pas affecté par les dommages, les blessures et même les décès que son acte a pu entraîner. Sa motivation est le seul plaisir que provoque l'incendie... »

Bon sang, mais c'est bien sûr ! Cela me rappelle quelqu'un.... !



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PASQUALE PAOLI (CCPP)

En Janvier 2017 a été créée la **Communauté de Commune Pasquale Paoli (CCPP)** avec la fusion (imposée) des quatre intercommunalités du territoire : **E Tre Pieve**, la **Vallée du Golu**, le **Niolu** et l'**Aghja Nova**. Réunissant 42 communes, 6231 habitants (au 1^{er} janvier 2019) et 60 délégués intercommunaux, elle est devenue la plus grande intercommunalité de l'île, et aussi la plus pauvre !

A sa création, toutes les communes s'étaient exprimées contre.. Cela commençait bien ! Le nombre de délégués par commune est attribué en fonction du nombre d'habitants de celles-ci, à savoir : **Merusaglia** : 9 délégués,

Moltifaù : 5 délégués,

Omessa : 4 délégués,

Castellu di Rustinu : 3 délégués,

Calacuccia : 2 délégués,,

Et chacune des 37 autres communes, 1 délégué.

Comme toute communauté de communes, elle doit obligatoirement exercer un nombre précis de compétences légales obligatoires (cinq depuis le 1er janvier 2018, sept à partir du 1er janvier 2020) sans aucune dérogation possible.

Ensuite, elle doit exercer, en lieu et place des communes, « pour la conduite d'action d'intérêt communautaire », trois compétences optionnelles sur une liste de sept fixée par le législateur, ce qui laisse en fait de moins en moins de marge de manœuvre aux communes.

Enfin, des compétences facultatives sont quant à elles fixées librement par les communes qui disposent là d'une grande latitude leur permettant ainsi de s'adapter aux spécificités des territoires, des populations et de leurs besoins (?)

Les principales compétences obligatoires (qui ne seront donc plus accessibles aux communes) de la CCPP sont donc en fait les suivantes :

Domaine de l'aménagement de l'espace

Domaine du développement économique

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Eau et assainissement (au 1er janvier 2026)

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Le 6 Juin dernier les 60 nouveaux délégués de la CCPP ont élu le président et les 8 vice-présidents pour les six prochaines années:

Président : François SARGENTINI (**Tralonca**)

1^{ère} Vice-présidente : Cathy COGNETTI (**Merusaglia**)

2^{ème} Vice-Président : Jean-Baptiste CASTELLANI (**Calacuccia**)

3^{ème} Vice-Président : Jacques-André TOMASINI (**Castirla**)

4^{ème} Vice-Président : Jacques COSTA (**Moltifaù**)

5^{ème} Vice-Président : Nicolas SALICETI (**Cambia**)

6^{ème} Vice-Président : Pierre TADDEI (**Bustanicu**)

7^{ème} Vice-Président : François ACQUAVIVA (**Lozzi**)

8^{ème} Vice-Président : Paulu Santu PARIGGI (**Santa Lucia di Mercuriu**).

(OJC)

Le comité de rédaction du **U Riscamunincu** propose aux lectrices et lecteurs du journal de participer à la vie de celui-ci par l'envoi de textes dans les domaines qu'ils souhaitent aborder (dans le respect de chacun et hors toutes polémiques sulfureuses ou attaques personnelles). Les textes doivent être adressés à la mairie (mairie-valledirostino@wanadoo.fr)



Le sens de l'essentiel (Claude Le Goff)

En cette année 2020, lorsque l'épidémie de coronavirus a suscité la crainte, on a vu, dans les villages, les volets des maisons rouvrir avec quelques mois d'avance.

Il est certain que le confinement au village augurait des conditions de vie plus supportables, la distanciation sociale étant, de toute évidence, bien plus facile à respecter en pleine nature.

Dans certains hameaux, des habitants se sont même agacés de voir la fréquentation augmenter !

Le moment que nous avons vécu nous a sans doute aidés à prendre conscience des atouts et de l'importance de nos villages.

« Le retour vers les lieux originels est une forme de protection avec, à l'évidence, un côté "image d'Épinal". Dans l'inconscient collectif, le village reste un lieu sanctuarisé, plus rassurant que les centres urbains » analyse Fabrice Sisco, psychiatre à Bastia.

Cette épreuve pandémique pourrait-elle donc donner un nouveau souffle aux villages corses ?

Nos élus doivent se saisir de cette opportunité. La généralisation du télétravail a certes permis de « se mettre au vert » mais l'état du réseau numérique qui ne couvre pas toute la Corse, ainsi que celui de la téléphonie mobile d'ailleurs, très souvent défectueux, ont rendu parfois très compliqué le travail à distance.

Le problème des villages ne serait donc pas que géographique !

Avec les équipements requis, à commencer par le désenclavement numérique, les néo-ruraux pourraient, peut-être, véritablement, poser leurs valises loin des villes et retrouver comme l'a souligné le président de la République, « le sens de l'essentiel ».



PEINES ET JOIES

Décès : Depuis le début de cette année **2020**, nous avons eu à déplorer sur la commune les décès de **Nicole PERETTI**, née **RIGAUX**, de **Michel RONGICONI**, dit **Mighelone**, de **Josette VERAN** née **FAVALELLI**, de **François-Marie PASQUALINI** et de **Marie-Jeanne BRUSCHINI** née **SANTINI**. **U Riscamunincu** présente ses sincères condoléances aux familles et amis des disparu(e)s.

Carnet rose : C'est avec joie que nous apprenons les naissances de **Anna Maria**, au foyer de **Michèle BELLERINI** et **Jean-Marie POLIFRONI**, de **Ewyn Maya**, chez **Elise HOFFMANN** et **Axel FELDEN**, ainsi que de **Léa**, au foyer de **Marine CRISTIANI**, fille de notre conseiller municipal, et **Benjamin MAURY**.

Bienvenue et longue vie aux nouveaux né(e)s et toutes nos félicitations aux heureux parents, aux grands-parents, sans oublier les arrière-grands-parents Anna et Pierre !

Nous espérons votre indulgence pour toute omission (ou erreur) involontaire de notre part.



L'AMI RICHARD...



Il n'était pas de la commune mais qui, à **Valle di Rustinu**, ne connaissait pas **Richard GIROLAMI** ? Il avait formé et dirigé l'ensemble vocal **Cor di Rustinu** auquel participaient quelques-uns de nos **paisani**. Musicien, parolier, fidèle en amitiés, **Richard** ne laisse que des regrets.

« *Quand il est mort le poète, on enterra son étoile dans un grand champ de blé. Et c'est pour ça que l'on trouve, dans ce grand champ, des bleuets* » (Gilbert Bécaud).

Un tragique accident a emporté **Richard** durant le confinement. La commune de **Valle di Rustinu** adresse ses sincères condoléances avec sa sympathie attristée à sa famille. (OJC)

*La messe de la Saint-Roch aura lieu le Dimanche 16 Août à 18h00.
La messe de la Saint-Michel sera célébrée le 29 Septembre à 17h00*